



## Règlement du duathlon des neiges « Nordic by La Chambérienne »

-----

### 1 / Présentation :

Le duathlon des neiges « Nordic by La Chambérienne » est couvert du fait de son agrément F.FTRI. L'organisateur « Chambéry Triathlon » ne pourra être tenu pour responsable des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement. L'épreuve s'organisera sous le label mixité et le label développement durable de la Fédération Française de Triathlon.

### 2 / Description :

Le duathlon des neiges « Nordic by La Chambérienne » se déroulera le dimanche 16 février 2025 sur le domaine Savoie Grand Revard, au Plateau Sud, secteur La Féclaz, sur la commune des Déserts (73230).

Il comportera 3 courses à son programme :

- Le format S, ouvert aux individuels et aux relais. Limitation à 250 concurrents.
- Le format 8-11 ans, ouvert aux individuels seulement. Limitation à 50 concurrents.
- Le format 12-15 ans, ouvert aux individuels seulement. Limitation à 50 concurrents.

### 3 / Accessibilité aux épreuves :

Course	Public autorisé
S individuel	Nés avant le 31 décembre 2009
S relais	Nés avant le 31 décembre 2013 *
8-11 ans	Nés entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2017
12-15 ans	Nés entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2013

\* Pour les concurrents nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2013 : seule 1 activité du relais pourra être effectuée, sous réserve de ne pas participer à la course 12-15 ans.

### 4 / Inscriptions :

- Les inscriptions se font par internet via le site L-Chrono.
- Date limite des inscriptions par internet : 14 février 2025 à minuit.
- Les inscriptions sur place (parking du plateau Sud) seront possibles dans la limite des places disponibles.

Le coût de l'inscription est fixé à :

Course	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> février 2025	Du 02 au 14 février 2025	Sur place
S individuel	20€ *	25€ *	30€ *
S relais	30€ **	35€ **	40€ **
8-11 ans	10€ ***		15€ ***
12-15 ans	10€ ***		15€ ***

\* +5€ si non-licencié(e) FFTRI

\*\* +2€ par activité si non-licencié(e) FFTRI

\*\*\* +2€ si non-licencié(e) FFTRI



## 5 / Retrait des dossards :

- Chaque dossard sera matérialisé par une chasuble à porter obligatoirement pendant la course. La chasuble ne devra pas être couverte.
- Le retrait des dossards de toutes les courses aura lieu le dimanche 16 février 2025 à partir de 08h sur le parking du plateau Sud de La Féclaz.
- Les dossards de plusieurs concurrents pourront être retirés par une personne pouvant justifier de son identité et de celle de chaque concurrent concerné.
- Une puce électronique sera remise à chaque concurrent. La perte de celle-ci sera facturée 15€.

## 6 / Programme de la journée du dimanche 16 février 2025 :

- 08h-11h : ouverture du retrait des dossards.
- 08h30-09h15 : ouverture de l'aire de transition format S.
- 09h20 : exposé de la course format S.
- 09h30 : départ de la course format S.
- 11h-11h20 : ouverture de l'aire de transition des formats 8-11 ans et 12-15 ans.
- 11h20 : exposé de la course format 8-11 ans.
- 11h30 : départ de la course format 8-11 ans.
- 11h50 : exposé de la course format 12-15 ans.
- 12h : départ de la course format 12-15 ans.
- 12h30 : podium des courses.

## 7 / Classements et récompenses :

- S individuel : 3 premiers femmes et hommes pour chacune des 3 catégories Cadets, Juniors et Séniors-Vétérans.
- S relais : 1<sup>er</sup> relais de chaque catégorie : femmes, mixtes, hommes.
- 8-11 ans : 3 premiers femmes et hommes pour chacune des 2 catégories Poussins et Pupilles.
- 12-15 ans : 3 premiers femmes et hommes pour chacune des 2 catégories Benjamins et Minimes.

## 8 / Parcours :

La course S consistera en un enchaînement des épreuves suivantes :

Trail blanc de 4km / Ski de fond de 8km (piste verte puis piste rouge du plateau Sud) / Trail blanc de 4km

La course 8-11 ans consistera en un enchaînement des épreuves suivantes :

Trail blanc de 500m / Ski de fond de 2.5km (piste verte du plateau Sud) / Trail blanc de 500m

La course 12-15 ans consistera en un enchaînement des épreuves suivantes :

Trail blanc de 1km / Ski de fond de 4km (piste bleue du plateau Sud) / Trail blanc de 1km

## 9 / Règles générales :

Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes les épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon.

- Les concurrents doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels.
- Les concurrents sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que ceux-ci sont conformes aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.
- Exposé de course : Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé de course. Celui-ci se déroulera 10 minutes avant le départ de chaque course.
- Règles de course et arbitrage : seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel.



- Un concurrent ne doit pas bloquer, gêner, agresser, faire des mouvements brusques qui contrarieraient la progression d'un autre concurrent, que ce soit intentionnellement ou par négligence.
- Les concurrents doivent suivre entièrement les parcours balisés par l'organisation. Ils doivent connaître les parcours, l'organisation ne sera pas tenue responsable d'une erreur de parcours.
- Toute aide physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent est interdite et disqualifiante.

#### **Règles spécifiques :**

- Les concurrents sont obligatoirement tenus d'emprunter la trace du style adopté et le non-respect de la trace du style adopté est considéré comme une infraction.
- L'ensemble du parcours est effectué skis aux pieds. En cas de passages skis de fond particulièrement difficiles, l'autorisation de déchausser pourra être accordée par l'arbitre principal qui annoncera cette spécificité à l'exposé de course.
- Le skieur rattrapé laisse le passage au skieur rattrapant ; le skieur rattrapant demande le passage. Le refus de passage est considéré comme une infraction. Cette règle n'est pas valable dans les deux cents premiers et les deux cents derniers mètres.
- Le skieur doit chausser et déchausser ses skis en dehors du parc.

#### **10 / Assurance, Sécurité, Responsabilité, Annulation, Désistement :**

Les participants seront couverts par leur licence FFTRI compétition (annuelle ou « pass-compétition », acquis lors de leur inscription).

Des secouristes seront présents pendant toute l'épreuve pour assurer les premiers secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance due à un mauvais état de santé, au non-respect des consignes de l'organisation.

L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

En cas d'enneigement insuffisant, chacune des courses sera remplacée par un trail d'une durée de course similaire.

En cas d'annulation pour force majeure, les droits d'inscription seront remboursés à 100%.

En cas de désistement du participant, la demande devra être faite par écrit, un certificat médical sera demandé comme justificatif et les droits d'inscription remboursés le cas échéant à 100%.

Les désistements au-delà du samedi 1<sup>er</sup> février 2025 ne seront pas remboursés.

#### **11 / Droit à l'image – CNIL :**

Chaque coureur autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du duathlon des neiges « Nordic by La Chambérienne ».

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

Nous contacter : [nordicbychamberienne@chamberytriathlon.net](mailto:nordicbychamberienne@chamberytriathlon.net)

Fait à Chambéry, le 27 décembre 2024.